

*Itinéraire JU 1*  
*Segment 2*  
*Cartes Nationales*

*Delémont - Moutier*  
*Les Rondez - Moulin des Roches*  
*1086*

**TERRAIN** *Relevé 27 février 2003 / cb*

Le segment JU 1.0.2 se définit comme une longue ligne droite qui conduit de Delémont jusqu'à l'entrée de Courrendlin pour ensuite onduler entre les habitations jusqu'au Moulin des Roches. Certaines parties de ce segment présentent un aspect traditionnel grâce à la rangée arborée qui traverse la vallée de Delémont en direction du sud et grâce au front bâti historique et aux éléments traditionnels présents à Courrendlin. Il convient de mentionner la construction actuelle de l'autoroute A 16 qui vient séparer perpendiculairement le tracé historique à mi-parcours entre Delémont et Courrendlin.

Le segment est dans sa première partie une alternative qui évite la traversée de Delémont. Il se sépare de la route de Bâle (JU 2) non loin de l'ancienne scierie. Mis à part deux arbres situés au niveau de la rampe d'accès au giratoire aérien, il ne reste aucun élément traditionnel sur cette rue. C'est aujourd'hui encore un axe de transit qui évite le centre ville, bordé de part et d'autre d'usines, d'entrepôts et de garages pour automobiles.

Au niveau de La Croisée, le parcours historique en direction de Courrendlin est à nouveau conservé même si la route présente un caractère résolument moderne. C'est un axe de transit bidirectionnel, large de 6 m pour les véhicules et bordé de part et d'autre par une piste cyclable de 1.5 m. La voie de chemin de fer longe le côté ouest de l'axe. Sur le côté oriental, surmontant un talus amont de 1.5 à 2.5 m, une longue rangée d'arbres de même taille, plantés à intervalles réguliers, donne une dimension paysagère verticale à cette vallée plane occupée par l'agriculture intensive.

*Axe de transit rectiligne emprunté par les véhicules, cycles et trains. A l'arrière plan, la rangée d'arbres qui borde la voie.*

Fig. 1 (cb, 27. 2. 2003)



Au niveau du Tayment, le parcours historique est interrompu sur plus de 300 m par la construction de l'autoroute. Lors du relevé, cette zone fermée à toute circulation en raison des travaux présentait, au milieu des grues, la survivance de quelques arbres qui appartenaient au reste de la rangée.

*L'autoroute en construction marque une rupture dans cette longue ligne droite en direction de Courrendlin.*

Fig. 2 (cb, 27. 2. 2003)



Après cette coupure, le tracé historique se présente à nouveau de façon identique au premier tronçon. Peu avant la commune de Courrendlin, au niveau de La Prairie, la rangée arborée se termine. La voie devient dès lors une rue moderne de 9 m avec un trottoir de 1.5 m de chaque côté.

A l'entrée de la localité, le passage de La Birse se fait grâce à un pont daté de 1929, de facture traditionnelle, qui enjambe le cours d'eau grâce à une voûte en plein cintre de 10 m d'ouverture environ. Au centre du parapet méridional se dresse une croix. La partie septentrionale du tablier a été élargie ultérieurement de 1 m pour permettre le passage de gros véhicules. Ce pont, dans un

*Passage obligé pour entrer et sortir de Courrendlin à Delémont, ce pont d'aspect traditionnel sur la Birse supporte une lourde charge de trafic.  
Fig. 3 (cb, 27. 2. 2003)*

sens ou dans l'autre, est pour les véhicules actuels un ralentisseur car la chaussée possède moins de 6 m.



La suite du parcours dans la localité est bordée par un front bâti historique de part et d'autre. La rue large en moyenne de 6 m avec un trottoir de 1.5 m de chaque côté est à géométrie variable. Certains carrefours dans le noyau historique se présentent presque comme des places. Leur envergure est cependant limitée par les habitations. Sur une de ces places ou croisées se dresse une chapelle ressemblant plus à une tour carrée, au sommet de laquelle se trouve une horloge datée de 1697, récemment restaurée.

*Cadran et lettres dorées sur la façade de cette chapelle carrée à Courrendlin.  
Fig. 4 (cb, 27. 2. 2003)*



Peu après le front bâti historique cède le pas à des habitations plus modernes. Avant la sortie du village, une rangée d'arbres située dans un premier temps du côté occidental est relayée brièvement de l'autre côté pour former une allée. La rue possède là encore une largeur de 6 m avec un trottoir de 1.5 m de chaque côté.

Le segment se termine au niveau du Moulin des Roches, peu avant les gorges de la Birse.

— *Fin de la description* —